

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION ET DE QUITTANCE

LITIGE PORTANT SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE CANADIAN SUPERIOR ENERGY INC.

Doit être posté le ou avant le 11 juillet 2006

Cette trousse de directives comprend les documents suivants:

- Énoncé de confidentialité
- Directives générales
- Formulaire de réclamation
- Formulaire d'exclusion

ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements personnels sur les membres des recours collectifs sont recueillis, utilisés et conservés par l'Administrateur des réclamations en conformité avec la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques du Canada, 2000, chapitre 5 :

- En vue de mettre en vigueur et d'administrer l'Entente de règlement sur le litige touchant Canadian Superior Energy Inc.
- En vue d'évaluer et d'établir l'admissibilité des membres des recours collectifs à l'Entente de règlement sur le litige touchant Canadian Superior Energy Inc
- Sont strictement privés et confidentiels et ne seront divulgués que sur consentement exprès par écrit du membre du recours collectif, sauf tel prévu dans l'Entente de règlement de Canadian Superior Energy Inc.

I. Directives générales

1. Si vous avez acheté des valeurs mobilières (y compris, sans limitation, des bons de souscription ou des bons de souscription spéciaux) de Canadian Superior Energy Inc. (ci-après « Canadian Superior ») au Canada entre le 1er novembre 2003 et le 11 mars 2004 inclusivement (la « Période couverte »), vous êtes membre d'un groupe aux fins des recours collectifs intentés en Ontario et au Québec contre Canadian Superior et certains dirigeants et administrateurs, présents ou passés (les « Recours collectifs »).
2. Pour recouvrer un montant du fonds établi pour régler les recours collectifs (le « Fonds prévu à l'Entente »), vous devez remplir le présent formulaire de réclamation et de quittance et y apposer votre signature à la page 11 ci-après. Si vous omettez de transmettre un formulaire de réclamation et de quittance, à l'adresse et selon les modalités indiquées ci-dessous, votre réclamation pourrait être rejetée et il se peut que vous ne puissiez recouvrer aucun montant du Fonds prévu à l'Entente.
3. VOTRE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION ET DE QUITTANCE DÛMENT REMPLI ET SIGNÉ DOIT ÊTRE POSTÉ LE OU AVANT LE 11 JUILLET 2006 À L'ADRESSE SUIVANTE :

Administrateur des réclamations
Litige portant sur les valeurs mobilières de Canadian Superior Energy Inc.
Pièce 3-505, 133, rue Weber nord
Waterloo, ON N2J 3G9
Sans frais : 1 866 879-4915
Site Web: www.canadiansuperiorenergysettlement.ca
Courriel: canadiansuperiorenergy@crawco.ca

Si vous n'êtes PAS membre d'un recours collectif, veuillez NE PAS soumettre de formulaire de réclamation et de quittance.

II. Identification du réclamant

1. Si vous avez acheté des valeurs mobilières de Canadian Superior et que vous avez détenu le(s) certificat(s) en votre nom, vous en êtes l'acquéreur réel et le porteur inscrit aux registres. Advenant toutefois que le(s) certificat(s) ait (aient) été enregistré(s) au nom d'une autre personne, comme un représentant ou une maison de courtage, vous en êtes l'acquéreur réel et l'autre personne en est le porteur inscrit aux registres.
2. Veuillez utiliser la Partie I du présent formulaire intitulée « Identification du réclamant » afin d'identifier tous les porteurs inscrits aux registres (les « représentants ») autres que l'acquéreur réel des valeurs mobilières de Canadian Superior à l'origine de la présente réclamation. LA PRÉSENTE RÉCLAMATION DOIT ÊTRE DÉPOSÉE PAR L'ACQUÉREUR OU LES ACQUÉREURS RÉEL(S) ET EFFECTIF(S) OU LE PROCUREUR DE TEL(S) ACQUÉREUR(S).
3. Tous les co-acquéreurs doivent signer le présent formulaire de réclamation et de quittance.
4. Les exécuteurs, administrateurs, tuteurs ou curateurs, fiduciaires et toute personne devant préserver les valeurs mobilières doivent remplir et signer le présent formulaire de réclamation et de quittance pour le compte des personnes ou entités qu'ils représentent et la preuve de tel pouvoir doit être jointe au formulaire de réclamation et de quittance, dans lequel ils doivent également préciser leur titre et fonction.
5. Le numéro d'assurance sociale (ou toute autre identification du contribuable) ainsi que le numéro de téléphone de l'acquéreur réel peuvent être utilisés aux fins de vérification de la réclamation.
6. Le défaut de fournir les renseignements mentionnés plus haut pourrait entraîner le report de la vérification de votre réclamation ou son rejet.

III. Formulaire de réclamation et de quittance

1. Veuillez utiliser la Partie II du présent formulaire intitulée « Transactions sur les valeurs mobilières de Canadian Superior Energy » afin de fournir toutes les précisions exigées en rapport avec votre (vos) transaction(s) sur les valeurs mobilières de Canadian Superior. Si l'espace est insuffisant ou que vous avez besoin d'un plus grand tableau, veuillez annexer des feuilles séparées disposées de manière à peu près identique et contenant toutes les informations exigées. Veuillez signer votre nom et le taper à la machine ou l'écrire en lettres moulées sur chaque feuille supplémentaire.
2. Veuillez indiquer dans le tableau tous les renseignements exigés en rapport avec tous les achats et ventes de valeurs mobilières de Canadian Superior que vous avez effectués durant la Période couverte, peu importe qu'un profit ait été réalisé ou qu'une perte ait été subie en conséquence de telles transactions. L'omission de déclarer toutes telles transactions peut entraîner le rejet de votre réclamation
3. Veuillez énumérer séparément chaque transaction survenue durant la Période couverte, selon la date de chaque transaction, en commençant par la plus ancienne et en indiquant la Bourse de valeurs où les valeurs mobilières de Canadian Superior ont été achetées. Les renseignements fournis quant au jour, au mois et à l'année de chaque transaction que vous énumérez doivent être exacts.
4. Veuillez joindre au formulaire de réclamation et de quittance les confirmations des courtiers ou tout autre document constatant vos transactions sur les valeurs mobilières de Canadian Superior. L'omission de fournir de tels documents peut retarder la vérification de votre réclamation ou entraîner son rejet.
5. Le but des exigences précitées est de recueillir le minimum de renseignements nécessaire au traitement des réclamations les plus simples. Selon le cas, l'Administrateur des réclamations peut exiger des renseignements additionnels pour calculer avec précision et efficacité le montant de vos pertes. Lorsqu'à partir des renseignements fournis, l'Administrateur des réclamations est incapable d'établir ce montant avec précision ou à un coût raisonnable pour les membres des recours collectifs, l'Administrateur des réclamations peut assujettir l'acceptation de la réclamation à la fourniture de renseignements additionnels

PARTIE I : Identification du réclamant

(Si vous êtes le représentant personnel d'un acquéreur réel ou co-acquéreur décédé ou frappé d'incapacité mentale, veuillez remplir les sections A et B ci-dessous.)

SECTION A

Je suis l'ACQUÉREUR RÉEL

Cochez une case : Je suis l'ACQUÉREUR RÉEL ET UN CO-ACQUÉREUR

ACQUÉREUR RÉEL/CO-ACQUÉREUR INDIVIDUEL 1

Prénom : _____ Initiales : _____ Nom de famille : _____

Nom de famille au moment de l'achat (s'il diffère de celui plus haut) : _____

Date du décès de l'acquéreur réel (s'il y a lieu) : _____

Adresse actuelle : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Code de zone : _____

Pays : _____

Numéro d'assurance sociale ou autre numéro d'identification aux fins d'impôt : _____

No de téléphone (domicile) : (____) _____ No de téléphone (travail) : (____) _____ Poste : _____

Courriel : _____

CO-ACQUÉREUR INDIVIDUEL 2 (S'IL Y A LIEU)

Prénom : _____ Initiales : _____ Nom de famille : _____

Nom de famille au moment de l'achat (s'il diffère de celui plus haut) : _____

Date du décès de l'acquéreur réel (s'il y a lieu) : _____

Adresse actuelle : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Code de zone : _____

Pays : _____

Numéro d'assurance sociale ou autre numéro d'identification aux fins d'impôt : _____

No de téléphone (domicile) : (____) _____ No de téléphone (travail) : (____) _____ Poste : _____

Courriel : _____

ACQUÉREUR INSTITUTIONNEL RÉEL

Nom de la société _____

Nom de la personne responsable (ex., administrateur, dirigeant, président, associé commandité, fiduciaire) :

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Titre de la personne responsable (cochez une case)

- Administrateur
- Dirigeant (Veuillez préciser _____)
- Président
- Associé commandité
- Fiduciaire
- Autre _____

Adresse de la société : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Code de zone : _____

Pays : _____

No de téléphone : (____) _____ No de télécopieur : (____) _____

Type de réclamant : (cochez une case)

- Société par actions
- Société de personnes
- Fiducie
- Autre _____

Autorité responsable de la constitution en société _____ No de la société _____

Numéro d'identification aux fins de l'impôt

- No de la TPS _____
- No de la T.V.P _____
- No de la TVH _____
- No de la TVQ _____

PORTEUR INSCRIT AUX REGISTRES (S'IL DIFFÈRE DE L'ACQUÉREUR RÉEL)

Nom : _____

SECTION B: IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT PERSONNEL DE L'ACQUÉREUR OU DU CO-ACQUÉREUR

Si vous présentez une réclamation à titre d'un représentant personnel, veuillez joindre une copie de l'ordonnance du tribunal ou autre document officiel vous nommant comme représentant.

- Exécuteur
- Administrateur
- Tuteur ou curateur
- Fiduciaire
- Autre _____

Prénom du représentant : _____ Initiales : _____ Nom de famille : _____

Nom de famille au moment de l'achat (s'il diffère de celui plus haut) : _____

Date du décès de l'acquéreur réel (s'il y a lieu) : _____

Adresse actuelle : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Code de zone : _____

Pays : _____

Numéro d'assurance sociale ou autre numéro d'identification aux fins d'impôt : _____

No de téléphone (domicile) : (____) _____ No de téléphone (travail) : (____) _____ Poste : _____

Courriel : _____

SECTION C: PROCUREUR

Si un procureur (avocat) vous représente en rapport avec votre réclamation auprès de Canadian Superior Energy, veuillez remplir cette section :

Nom du cabinet d'avocats : _____

Prénom de l'avocat : _____ Nom de famille de l'avocat : _____

Adresse du cabinet : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Code de zone : _____

Pays : _____

No de téléphone de l'avocat : (____) _____ Poste : _____

No de fax de l'avocat : (____) _____

PARTIE II : TRANSACTIONS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE CANADIAN SUPERIOR ENERGY

Si l'espace est insuffisant, vous pouvez copier cette page ou joindre un ou plusieurs tableau(x) supplémentaire(s) en la forme indiquée ci-dessous. Signez votre nom et écrivez-le en lettres moulées sur chaque feuille supplémentaire.

A. A. Nombre d'unités de valeurs mobilières de Canadian Superior **DÉTENUES** à l'ouverture de la Bourse, le 1er novembre 2003 :

B. B. Unités de valeurs mobilières de Canadian Superior **ACHETÉES** durant la Période couverte, soit du 1er novembre 2003 au 11 mars 2004 inclusivement.

Date de la transaction JJ/MM/AAAA	Description des valeurs mobilières achetées	Nombre d'unités achetées ou acquises	Prix total versé lors de l'achat ou l'acquisition (en dollars canadiens)	Bourse où les valeurs mobilières ont été achetées
1.	1.	1.	1.	1.
2.	2.	2.	2.	2.
3.	3.	3.	3.	3.
4.	4.	4.	4.	4.
5.	5.	5.	5.	5.

C. Valeurs mobilières de Canadian Superior **VENDUES** durant la Période couverte, soit du 1er novembre 2003 au 11 mars 2004 inclusivement. .

Date de la transaction JJ/MM/AAAA	Description des valeurs mobilières vendues	Nombre d'unités vendues	Prix de vente total (en dollars canadiens)	Bourse où les valeurs mobilières ont été vendues
1.	1.	1.	1.	1.
2.	2.	2.	2.	2.
3.	3.	3.	3.	3.
4.	4.	4.	4.	4.
5.	5.	5.	5.	5.

D. Nombre d'unités de valeurs mobilières de Canadian Superior DÉTENUES à la fermeture de la Bourse le 11 mars

2004 _____

E. Avez-vous déjà soumis une réclamation dans le cadre du règlement du recours collectif intenté contre les défendeurs devant la United States District Court for the Southern District of New-York et identifié au dossier de ladite Cour sous : In re Canadian Superior Energy Inc. Securities Litigation, No. 04-CV-2020 (RO) (le « Recours collectif aux É.-U. »)?

Oui Non

PARTIE III : RECONNAISSANCE DE LA JURIDICTION DE LA COUR ET ENGAGEMENTS

1. Le présent formulaire de réclamation et de quittance est soumis conformément aux dispositions applicables de l'entente de règlement (l'« Entente de règlement ») intervenue le 23 janvier 2006 et plus amplement décrite dans l'avis. Je reconnais également la juridiction de la Cour ontarienne/Cour québécoise à l'égard de ma réclamation en tant que membre du recours collectif (tel que défini dans l'avis d'approbation) et aux fins de donner effet à la quittance plus amplement décrite ci-après. Je reconnais de plus être lié(e) et assujetti(e) à tout jugement rendu dans le cadre du litige. Je m'engage à fournir au procureur du recours collectif ou à l'Administrateur tout autre renseignement qui pourrait m'être exigé à l'appui de la présente réclamation. Je n'ai soumis aucune autre réclamation pour l'achat ou la vente des mêmes valeurs mobilières de Canadian Superior au cours de la Période couverte et je ne suis au courant d'aucune réclamation ainsi soumise en mon nom par toute autre personne. _

PARTIE IV : QUITTANCE

1. Je reconnais par la présente que toutes les réclamations quittancées contre tous et chacun des défendeurs et toutes et chacune de leurs « Personnes liées » ont été entièrement acquittées et que la présente quittance constitue une quittance, une renonciation, une décharge et un règlement final en faveur desdits défendeurs et de leurs « Personnes liées », à titre de parties défenderesses, et de tous les membres de leur famille immédiate ainsi que des sociétés par actions ou en noms collectifs sous leur contrôle direct ou indirect ou sous le contrôle de toute société-mère, filiale ou entreprise affiliée et, à l'égard de toutes et chacune des personnes précitées, en faveur de leurs administrateurs, dirigeants, employés, consultants, assureurs, co-assureurs, réassureurs, mandataires, actionnaires majoritaires, avocats, comptables, vérificateurs, héritiers, représentants personnels ou successoraux et, selon le cas, les membres de leur famille et leurs successions ainsi que leurs administrateurs, prédécesseurs, successeurs, sociétés liées, filiales, divisions, coentreprises et cessionnaires, passés présents et futurs.

2. « Réclamations quittancées » désigne collectivement tous les droits, réclamations (y compris les « Réclamations inconnues » telles que définies dans l'Entente de règlement), demandes, dettes, actions et causes d'action, dommages, pertes, obligations, jugements, poursuites, matières et questions de tout genre et de quelque nature que ce soit, connues ou inconnues, conditionnelles ou certaines, que celles-ci aient été ou non soupçonnées, divulguées ou cachées et qu'elles soient ou non échues, ayant été ou qui auraient pu être soulevés par les demandeurs ou tout membre d'un recours collectif contre les défendeurs ou leurs Personnes liées dans le cadre du litige ou devant toute Cour ou tout tribunal ou dans le cadre de toute procédure (y compris notamment toute réclamation découlant d'une loi provinciale, fédérale ou d'un État, au Canada ou ailleurs), y compris, sans limitation, toute réclamation fondée sur la négligence, la négligence grossière, une omission, l'absence de diligence et/ou la violation de toute autre obligation, la fraude ou toute autre violation de toute loi, de toute règle ou de tout règlement du parlement fédéral, d'une province ou d'un État, au Canada ou ailleurs, découlant, ayant découlé ou ayant pu découler, maintenant ou dans l'avenir, ou étant reliés de quelque manière que ce soit aux allégations, faits, événements, transactions, actes, incidents, déclarations, représentations, fausses représentations, omissions ou tout autre objet, matière ou cause de quelque nature que ce soit ou toute succession d'iceux, inclus, impliqués, allégués, décrits ou autrement reliés directement ou indirectement au litige ou à l'obligation de divulgation imposée à toute personne quittancée à l'égard de tout rapport ou de toute déclaration destiné au public, y compris tout manquement allégué en rapport avec telle divulgation, y compris, sans limitation, toute demande intentée ou qui aurait pu être intentée devant tout tribunal ou forum par tout membre d'un recours collectif relié ou prétendument relié à toute question soulevée ou alléguée ou qui aurait pu être soulevée ou alléguée par les demandeurs dans le cadre du litige, jusqu'à ce jour inclusivement. Les réclamations quittancées comprennent également les réclamations découlant du règlement ou de la résolution du litige et celles qui y sont liées ou s'y rapportent autrement.

3. « Réclamations inconnues » désigne collectivement tous les droits, réclamations, demandes, dettes, et causes d'action de tout genre et de quelque nature que ce soit dont l'existence en leur faveur est inconnue et insoupçonnée des demandeurs et des membres du recours collectif lors de l'exécution de la quittance accordée aux personnes quittancées et qui, si elles avaient été connues par le demandeur ou le membre du recours collectif, auraient affecté le règlement intervenu avec les personnes quittancées et la quittance leur ayant été accordée ou aurait pu avoir une influence sur sa décision de ne soulever aucune objection à l'encontre du présent règlement. Quant

aux Réclamations quittancées, les parties à l'Entente de règlement ont stipulé et convenu qu'à la date d'entrée en vigueur, les demandeurs renonceront expressément et chacun des membres des recours collectifs sera réputé avoir renoncé et en conséquence des ordonnances d'approbation, aura renoncé expressément à tout droit ou avantage conféré par toute disposition de toute loi de tout État, territoire ou province, au Canada ou aux États-Unis, ou par tout principe de common law selon lequel une quittance générale ne peut couvrir les réclamations qui sont inconnues du créancier ou de celui qui accorde la quittance ou dont ils ne peuvent soupçonner l'existence en leur faveur lors de l'exécution de la quittance et qui, si elles avaient été connues par celui-ci aurait pu affecter d'une manière importante le règlement intervenu avec le débiteur ou la personne quittancée. Même s'il est possible que les demandeurs et membres du recours collectif découvrent dans l'avenir des faits qui s'ajouteront ou différeront des faits qu'ils connaissent présentement ou qu'ils croient véridiques en rapport avec l'objet des Réclamations quittancées, ils consentiront expressément à une quittance et à un règlement complet, final et définitif et, à la date d'entrée en vigueur, chaque membre du recours collectif sera réputé avoir réglé et quittancé d'une manière complète, finale et définitive toutes telles Réclamations quittancées et, par l'effet des ordonnances d'approbation aura effectivement réglé et quittancé d'une manière complète, finale et définitive toutes telles Réclamations inconnues, connues ou inconnues, dont l'existence est ou non soupçonnée, assorties ou non d'une condition, que celles-ci aient été ou non cachées ou dissimulées existant présentement ou dans l'avenir, ou issues de toute théorie, en droit ou en équité, existant présentement ou dans l'avenir, y compris notamment, tout acte négligent, intentionnel, avec ou sans intention malveillante, ou la violation de toute obligation, règle ou loi, sans égard à l'existence ou à la découverte subséquente de tels faits différents ou additionnels. Les demandeurs reconnaissent que la présente quittance a été négociée séparément par les défendeurs et qu'elle constitue un élément important du règlement dont elle fait partie et, par l'effet des ordonnances d'approbation, les membres du recours collectif seront réputés avoir reconnu les mêmes faits.

PARTIE V : DÉCLARATION

1. Par la présente, je représente (nous représentons) et garantis (garantissons) qu'aucun des objets visés par la présente quittance n'a été cédé ou transféré, en tout ou en partie, et qu'il n'existe aucun acte, exécuté volontairement ou involontairement, prétendant opérer telle cession ou tel transfert.
2. Par la présente, je représente (nous représentons) et garantis (garantissons) avoir joint les renseignements en rapport avec toutes mes (nos) transactions sur les valeurs mobilières de Canadian Superior survenues durant la Période couverte et le nombre d'unités des valeurs mobilières de Canadian Superior détenues par moi (nous) à l'ouverture de la Bourse, le 1er novembre 2003 et à la fermeture de la Bourse, le 11 mars 2004.
3. Par la présente, j'autorise (nous autorisons) l'Administrateur des réclamations à consulter tout document requis établissant la réclamation ou lié à la réclamation que j'ai (nous avons) soumise au fonds établi dans le cadre du règlement du recours collectif aux États-Unis.
4. Je déclare (Nous déclarons), sous peine de parjure en vertu des lois de mon (notre) pays de résidence, que les renseignements fournis par le(s) soussigné(s) dans le présent formulaire sont exacts et véridiques.

Signé ce _____ jour de _____, 2006 à _____,
(mois) (ville/municipalité)

Province/État et pays

Acquéreur réel/Co-acquéreur 1

Co-acquéreur 2 (s'il y a lieu)

Apposez votre signature ici

Apposez votre signature ici

Tapez ou écrivez votre nom en lettres moulées ici

Tapez ou écrivez votre nom en lettres moulées ici

Capacity of person(s) signing

- Acquéreur réel
- Exécuteur
- Administrator
- Tuteur ou curateur
- Fiduciaire
- Autre _____

LE TRAITEMENT ADÉQUAT DE VOTRE RÉCLAMATION PREND UN CERTAIN TEMPS.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PATIENCE.

Feuille de contrôle :

1. Veuillez signer le formulaire de réclamation et de quittance.
2. Le cas échéant, n'oubliez pas de joindre les documents au soutien de votre réclamation. Conservez l'original de vos certificats d'action et faites parvenir des copies.
3. Conservez une copie de votre formulaire de réclamation et de quittance pour vos dossiers.
4. Si vous désirez un accusé de réception de votre formulaire de réclamation et de quittance, veuillez le transmettre par courrier recommandé en exigeant qu'un reçu constatant la livraison vous soit transmis par le bureau de poste.
5. Si vous déménagez, veuillez transmettre votre nouvelle adresse à l'Administrateur des réclamations.

FORMULAIRE D'EXCLUSION

LITIGE PORTANT SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE CANADIAN SUPERIOR ENERGY INC.

CE FORMULAIRE N'EST PAS UN FORMULAIRE DE RÉCLAMATION ET DE QUITTANCE

En remplissant et en présentant ce formulaire, vous vous EXCLUEZ de l'Entente.

N'UTILISEZ PAS ce formulaire si vous voulez obtenir l'indemnité prévue à l'Entente.

ACQUÉREUR RÉEL/CO-ACQUÉREUR INDIVIDUEL 1

SECTION A

Je suis l'ACQUÉREUR RÉEL

Cochez une case : Je suis l'ACQUÉREUR RÉEL ET UN CO-ACQUÉREUR

ACQUÉREUR RÉEL/CO-ACQUÉREUR INDIVIDUEL 1

Prénom : _____ Initiales : _____ Nom de famille : _____

Nom de famille au moment de l'achat (s'il diffère de celui plus haut) : _____

Date du décès de l'acquéreur réel (s'il y a lieu) : _____

Adresse actuelle : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Code de zone : _____

Pays : _____

Numéro d'assurance sociale ou autre numéro d'identification aux fins d'impôt : _____

No de téléphone (domicile) : (____) _____ No de téléphone (travail) : (____) _____ Poste : _____

Courriel : _____

CO-ACQUÉREUR INDIVIDUEL 2 (S'IL Y A LIEU)

Prénom : _____ Initiales : _____ Nom de famille : _____

Nom de famille au moment de l'achat (s'il diffère de celui plus haut) : _____

Date du décès de l'acquéreur réel (s'il y a lieu) : _____

Adresse actuelle : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Code de zone : _____

Pays : _____

Numéro d'assurance sociale ou autre numéro d'identification aux fins d'impôt : _____

No de téléphone (domicile) : (____) _____ No de téléphone (travail) : (____) _____ Poste : _____

Courriel : _____

ACQUÉREUR INSTITUTIONNEL RÉEL

Nom de la société _____

Nom de la personne responsable (ex., administrateur, dirigeant, président, associé commandité, fiduciaire) :

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Titre de la personne responsable (cochez une case)

- Administrateur
- Dirigeant (Veuillez préciser _____)
- Président
- Associé commandité
- Fiduciaire
- Autre _____

Adresse de la société : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Code de zone : _____

Pays : _____

No de téléphone : (____) _____ No de télécopieur : (____) _____

Type de réclamant : (cochez une case)

- Société par actions
- Société de personnes
- Fiducie
- Autre _____

Autorité responsable de la constitution en société _____ No de la société _____

Numéro d'identification aux fins de l'impôt

- No de la TPS _____
- No de la T.V.P _____
- No de la TVH _____
- No de la TVQ _____

PORTEUR INSCRIT AUX REGISTRES (S'IL DIFFÈRE DE L'ACQUÉREUR RÉEL)

Nom : _____

SECTION B: IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT PERSONNEL DE L'ACQUÉREUR OU DU CO-ACQUÉREUR

Si vous présentez une réclamation à titre d'un représentant personnel, veuillez joindre une copie de l'ordonnance du tribunal ou autre document officiel vous nommant comme représentant.

- Exécuteur
- Administrateur
- Tuteur ou curateur
- Fiduciaire
- Autre _____

Prénom du représentant : _____ Initiales : _____ Nom de famille : _____

Nom de famille au moment de l'achat (s'il diffère de celui plus haut) : _____

Date du décès de l'acquéreur réel (s'il y a lieu) : _____

Adresse actuelle : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Code de zone : _____

Pays : _____

Numéro d'assurance sociale ou autre numéro d'identification aux fins d'impôt : _____

No de téléphone (domicile) : (____) _____ No de téléphone (travail) : (____) _____ Poste : _____

Courriel : _____

PARTIE II : TRANSACTIONS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE CANADIAN SUPERIOR ENERGY

Si l'espace est insuffisant, vous pouvez copier cette page ou joindre un ou plusieurs tableau(x) supplémentaire(s) en la forme indiquée ci-dessous. Signez votre nom et écrivez-le en lettres moulées sur chaque feuille supplémentaire.

A. A. Nombre d'unités de valeurs mobilières de Canadian Superior **DÉTENUES** à l'ouverture de la Bourse, le 1er novembre 2003 :

B. B. Unités de valeurs mobilières de Canadian Superior **ACHETÉES** durant la Période couverte, soit du 1er novembre 2003 au 11 mars 2004 inclusivement.

Date de la transaction JJ/MM/AAAA	Description des valeurs mobilières achetées	Nombre d'unités achetées ou acquises	Prix total versé lors de l'achat ou l'acquisition (en dollars canadiens)	Bourse où les valeurs mobilières ont été achetées
1.	1.	1.	1.	1.
2.	2.	2.	2.	2.
3.	3.	3.	3.	3.
4.	4.	4.	4.	4.
5.	5.	5.	5.	5.

C. Valeurs mobilières de Canadian Superior **VENDUES** durant la Période couverte, soit du 1er novembre 2003 au 11 mars 2004 inclusivement. .

Date de la transaction JJ/MM/AAAA	Description des valeurs mobilières vendues	Nombre d'unités vendues	Prix de vente total (en dollars canadiens)	Bourse où les valeurs mobilières ont été vendues
1.	1.	1.	1.	1.
2.	2.	2.	2.	2.
3.	3.	3.	3.	3.
4.	4.	4.	4.	4.
5.	5.	5.	5.	5.

Veillez fournir les renseignements supplémentaires suivants.

Identification de la personne qui signe le présent formulaire (veuillez ne cocher qu'une case) :

- Je suis un membre d'un recours collectif ou une personne, un employé, un administrateur ou un dirigeant autorisé du membre du recours collectif. Je signe ce formulaire pour m'exclure de l'Entente.
- Je suis le fiduciaire, le receveur ou autre représentant du membre du recours collectif ci-haut désigné. Je signe ce formulaire pour exclure de l'Entente le membre du recours collectif. (Veuillez joindre une copie du jugement ou de tout autre document officiel vous désignant comme représentant en donnant votre nom, titre, adresse postale et numéro de téléphone).

Je comprends qu'en m'excluant du recours collectif, je ne serai plus jamais admissible à une indemnité quelconque dans le cadre de l'Entente ayant trait au recours collectif de Canadian Superior.

Signature (Membre du recours collectif ou représentant autorisé)

Date

Si vous êtes un membre du recours collectif en Ontario (vous résidez ailleurs qu'au Québec)

Pour être considéré comme une demande d'exclusion, ce formulaire doit être rempli, signé et transmis **sous pli recommandé** au plus tard le 12 mai 2006, à l'adresse ci-bas :

**Administrateur des réclamations
Litige portant sur les valeurs mobilières de Canadian Superior Energy
Pièce 3-505, 133, rue Weber nord
Waterloo, ON N2J 3G9**

Si vous êtes un membre du recours collectif au Québec (vous résidez au Québec)

Pour être considéré comme une demande d'exclusion, ce formulaire doit être rempli, signé et transmis **sous pli recommandé** au plus tard le 12 mai 2006, à l'adresse ci-bas :

**Cour supérieure de Québec
Chambre civile
200-06-000040-041
300, boulevard Jean Lesage
Québec (Québec) G1K 8K6**

Les conséquences liées à la transmission de ce formulaire d'exclusion sont expliquées dans l'avis d'audition.

Si vous avez des questions ayant trait à ce formulaire, veuillez communiquer avec votre procureur ou celui du recours collectif de l'Ontario au 1-800-461-6166, poste 217, ou au Québec au (418) 694-2009.

L'INFORMATION CONTENUE DANS CE FORMULAIRE DEMEURERA CONFIDENTIELLE TEL QU'ÉCRIT DANS L'ENTENTE AYANT TRAIT AUX RECOURS COLLECTIFS DE CANADIAN SUPERIOR.

